

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-cinquième (25e) jour de janvier 2022, à 17 h par conférence virtuelle, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Tous les avis aux fins des présentes ont été transmis à tous et chacun selon la loi.

Tous formant quorum.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2022-01-21

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Résolution autorisant la tenue de la séance à huis clos
- 04 Présentation et adoption du budget de la municipalité pour l'année 2022
- 05 Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024
- 06 Questions
- 07 Levée de la séance

— Adoptée —

03 Résolution pour la tenue de la séance à huis clos

2022-01-22

CONSIDÉRANT la situation de crise occasionnée par le COVID-19 et l'impossibilité de tenir la séance du conseil municipal devant public ;

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

Que cette séance soit tenue à huis clos par conférence virtuelle avec l'assentiment de tous les membres du conseil présent.

- Adoptée -

04 Présentation et adoption du budget de la municipalité pour l'année 2022

2022-01-23

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'approuver les prévisions budgétaires de la Municipalité de Hérouxville pour l'année 2022, budget de l'ordre de 2 550 459 \$.

- Adoptée -

**05 Présentation et adoption du programme triennal
d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024**

2022-01-24

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'adopter le
programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-
2024 déposé séance tenante.

- Adoptée -

06 Questions

.1 programme triennal d'immobilisations : les travaux non réalisés à la fin
d'une année sont-ils reportés ? Réponse : oui et peut aussi dépendre
des divers programmes qui existent et de la disponibilité des
subventions qui pourraient leur être attribuées

07 Levée de la séance

2022-01-25

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 17
h 23.

- Adoptée -